

Région Une stratégie pour une Ile-de-France décarbonée

L'Ile-de-France est la dernière région française à se doter d'une stratégie énergie-climat. Le 7 juin, sa présidente Valérie Pécresse a dévoilé les grandes lignes de ce plan qualifié de « scénario de rupture », qui sera soumis au vote des élus régionaux début juillet. Objectif visé : tendre vers un territoire 100 % énergies renouvelables (EnR) et zéro carbone à l'horizon 2050 avec une étape intermédiaire en 2030.

Nouveau schéma directeur. Ce plan s'articule autour de six volets dont la mise en place d'une gouvernance nouvelle pour la transition énergétique en Ile-de-France. A ce titre, l'exécutif envisage plusieurs mesures comme la création d'une *Conference of the parties* (COP) régionale annuelle dont la première édition pourrait se tenir dès 2019, la réalisation d'un schéma directeur multi-énergie

des réseaux, ou encore la transformation de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (Arene), désormais intégrée à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU), en Agence régionale énergie climat d'Ile-de-France (Arec IDF).

Le conseil régional prévoit aussi d'élaborer un schéma directeur d'aménagement et d'environnement en regroupant l'actuel schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif) avec le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). L'élaboration de ce nouveau schéma directeur pourrait débuter en 2019. La région établira à ce moment-là un bilan du Sdrif six ans après son adoption et pourra alors, à cette occasion, le modifier ou le réviser.

Enfin, la SEM Energies Positif, prochainement rebaptisée Ile-de-France Energie, deviendra le fer de lance de la région pour la transition énergétique. « Nous mobiliserons 150 M€ d'ici à la fin de la mandature pour la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, et 500 M€ d'ici à 2030 », a annoncé Valérie Pécresse.

● **Nathalie Moutarde**



Paris Un hôtel d'entreprises se prépare à mille et une vies

En ce mois de juin 2018, les locataires de l'hôtel d'entreprises Binet emménagent dans leurs nouveaux bureaux de 7 020 m² situés rue Maurice Grimaud (Paris XVIII^e). L'immeuble de sept étages avec terrasses est géré par la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Il a été construit par l'entreprise générale

Léon Grosse pour un montant de 14 M€ HT. Dès la conception du projet en 2013, les architectes de l'Atelier Züñdel Cristea (AZC) ont envisagé ses possibles reconversions.

« Le bâtiment peut aujourd'hui accueillir du tertiaire ou de l'artisanat, mais il pourrait aussi recevoir demain du logement tout en gardant son identité et sa cohérence », indiquent-ils. La structure poteaux-poutres en béton, la façade tramée en brique blanche vernissée, les grands vitrages et les plateaux flexibles concourent à le rendre « éternellement désirable ». ● **Milena Chessa**